



AUTORISATION PARENTALE

1. Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'inscriptions et m'engage à les respecter. Je reconnais également avoir pris connaissance des politiques de remboursement.
2. J'autorise le personnel mandaté à prodiguer tous les soins nécessaires demandés à mon enfant. J'autorise qu'il soit transporté par ambulance ou autrement si cela est nécessaire par son état dans un établissement hospitalier.
3. J'autorise l'administration à administrer au besoin de l'épinéphrine (épipen ou de twin jet) prévue par sa prescription.
4. J'autorise le responsable nommé par les centres à donner les médicaments sans prescription suivant, selon les besoins requis par mon enfant :(cochez svp)

<input type="checkbox"/> Acétaminophène (tylénol)	<input type="checkbox"/> Anti-Émitique (Gravol)
<input type="checkbox"/> Ibuprophène (advil)	<input type="checkbox"/> Polysporin
<input type="checkbox"/> Anti-histaminique (Bénadryl)	<input type="checkbox"/> Calamine
5. J'autorise la direction des centres et l'Association des camps du Québec de prendre et à utiliser des photos et/ou des vidéos de mon enfant pour usage promotionnel ou publicitaire.

Modalités :

- * Les frais totaux de l'inscription au camp sont payables au moment de l'inscription ou selon les modalités suivantes :

50 % du montant total à l'inscription
50 % par chèque postdaté au 15 juin 2012.
- * Tous les frais doivent être payés avant l'arrivée de l'enfant, sinon celui-ci ne pourra pas être accepté au camp.
- * Les différents rabais (s'il y a lieu) seront indiqués sur la facturation.
- * Les modes de paiement acceptés sont : comptant, chèque, débit.
- * Tous changements après le 1^{er} juin, sont assujettis à des frais de 5 \$.
- * En cas d'annulation, un montant de 30 \$ sera retenu pour les frais administratif.
- * Aucun remboursement si l'annulation survient moins de 30 jours avant le séjour choisi.
- * Si l'enfant quitte son séjour pour une cause justifiée (ex : maladie ou mortalité) les frais seront remboursés au prorata du temps passé au camp.
- * Des frais de 15 \$ seront exigés pour tout chèque sans provision.
- * Un rabais de 15 \$ par semaine pour le camp de jour ou de 75 \$ par semaine pour le camp de vacances est applicable sur le 2^e enfant et suivants d'une même famille.
- * Le Saisonnier se garde le droit d'annuler un programme si le nombre d'inscription est insuffisant. Un avis vous sera envoyé.

Signature du parent : _____ Date : _____